

# Rapport d'engagement 2020 de La Financière Responsable

## I. Introduction

Le présent rapport a pour objet de rendre compte des actes d'engagement réalisés par La Financière Responsable (LFR) lors de l'année 2020. Spécialiste de l'Investissement Socialement Responsable (ISR), LFR est régulièrement amenée à échanger avec les émetteurs sur des sujets relatifs aux enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance en lien avec leurs activités.

La politique d'engagement de LFR s'exerce envers l'entreprise, et notre position ne sera définie qu'après avoir effectué un important travail permettant de mieux comprendre son activité. Cela passe par la compréhension de ses contraintes et de son positionnement stratégique guidant ses efforts pour assurer et pérenniser sa croissance. Bien évidemment, ce travail de prise de connaissance doit être complété par un dialogue permettant de vérifier, et donc de confirmer ou d'infirmer, notre analyse. Cette démarche est menée dans un esprit d'ouverture qui laisse une large place au questionnement. En effet, chez La Financière Responsable, nous croyons à la valeur de la question, qui laisse au chef d'entreprise le soin de mener la réflexion qui convient, et de définir, ou non, les solutions appropriées. Notre politique d'engagement n'a pas pour objet d'imposer des solutions toutes faites, de natures souvent idéologiques et peu concrètes, ou de condamner sans légitimité. Elle ne consiste qu'à signaler, par un questionnement, un problème et d'attendre, suivant un délai adapté, la réponse qui sera apportée par l'entreprise. Le questionnement est toujours mené dans un esprit d'accompagnement des émetteurs. L'amélioration de leurs communications et pratiques extra-financières est, pour LFR, un enjeu fort, puisqu'elle nous permet d'étendre notre connaissance et notre compréhension des entreprises.

## II. Le tableau d'engagement

LFR s'appuie sur un **tableau d'engagement** qu'elle a mis au point pour le recensement et le suivi de ses différents actes d'engagement. Cet outil indispensable répertorie les informations utiles sur l'émetteur, les différents interlocuteurs, la forme (entretien téléphonique ou physique par exemple), les sujets traités ainsi que le suivi des actions de dialogue. Il permet à LFR d'établir avec précision l'historique de ses actes d'engagement la rendant capable, d'une part, d'établir une chronologie de ses dialogues avec les entreprises, d'autre part, de suivre les dates limites de réponse, et également de rendre compte à ses clients investisseurs et aux organismes de certification de ses engagements en matière de dialogue auprès des émetteurs. Le tableau d'engagement confère à la politique d'engagement de LFR un haut niveau de traçabilité. Ce document est renseigné et mis à jour en temps réel et constitue la source primaire d'informations nécessaires au bilan des actions d'engagement pour l'année 2020.

## III. Récapitulatif des actions d'engagement

En 2020, plusieurs entreprises ont fait l'objet d'une prise de contact par l'équipe de gestion sur des sujets ESG. Ceci est cohérent avec notre méthode d'analyse des émetteurs. En effet, les prérequis d'informations nécessaires à l'analyse d'un émetteur sont importants chez LFR : quantité d'informations ESG suffisante pour conduire une analyse stratégique, éligibilité face aux six critères d'exclusion ESG et analyse des risques de durabilité... La Gestion Intégrale IVA® est une méthode d'analyse exigeante impliquant de ne déployer une action d'engagement qu'auprès des dossiers dont la nécessité nous paraît importante ou présentant un réel intérêt pour nos clients. Dans certains cas, nous devons simplement obtenir une clarification. Nous portons donc nos actions d'engagement aussi bien sur des sociétés détenues en portefeuille que récemment étudiées (voire en cours d'étude). L'engagement est en effet pour nous un acte de vérification ou d'approfondissement intimement lié à notre gestion, et non une opération de communication. Cette application de l'engagement est conforme aux engagements de La Financière Responsable, signataire des PRI et promoteur des six principes pour l'Investissement Responsable.

Les actes d'engagement menés en 2020 concernent divers sujets : modifications de la communication extra-financière, approvisionnement en matière première de l'entreprise, demandes d'informations complémentaires voire gestion de controverse.

Le premier concerne **Lonza Group**, une entreprise dont l'activité principale est la fabrication de médicaments pour le compte de sociétés pharmaceutiques et biopharmaceutiques. Une partie de cette activité consiste à produire des médicaments à base de cellules souches. Compte tenu de la sensibilité de certains investisseurs aux enjeux liés à la génétique, nous avons souhaité obtenir des informations détaillées concernant l'origine de ces cellules souches, parfois issues d'embryons humains. Après de multiples discussions avec le responsable des relations investisseurs, nous comprenons que ces cellules proviennent d'embryons précoces, qui ne font plus l'objet de projets parentaux après une fécondation in vitro, et donnés à des fins de recherche médicale. Lonza Group précise que ces lignes de cellules souches sont fournies par ses clients, et qu'elles ne proviennent en aucun cas de clonage thérapeutique. Chaque extraction de cellules est soumise à un comité d'éthique indépendant. C'est l'équivalent en France des Comités de protection des personnes (CPP), visant le respect des mesures éthiques et sanitaires liées aux recherches médicales. Ces informations ont été obtenues après un long travail de questionnement de l'équipe des relations investisseurs, afin de nous assurer au maximum qu'aucun risque de durabilité ne puisse émerger de ce sujet, permettant ainsi l'investissement du titre dans le FCP LFR Euro Développement Durable ISR et le fonds Mapfre Capital Responsable.

Lors de nos analyses intégrales, nous prenons soin d'étudier et de déterminer la qualité de l'équipe managériale et de la gouvernance de l'entreprise. En début d'année, **Straumann** a été présenté au Comité d'investissement. Un point restait en suspens : le changement soudain de CEO que nous n'arrivions pas à expliquer. Nous avons donc rencontré le nouveau CEO et avons pu aborder, en plus de la raison du changement, des questions métiers et de stratégie. Ce changement était en fait prévu depuis toujours en interne. M. Gadola (l'ancien CEO) ne souhaitait pas renouveler son mandat. La transition a été largement anticipée : Guillaume Daniellot a bénéficié d'une transition d'un an. Cet élément rassurant pour la pérennité de la croissance du groupe nous a permis d'investir le titre LFR Euro Développement Durable ISR, LFR Actions Solidaires ISR et Mapfre Capital Responsable.

Bien que nous ne fixions pas de seuil minimal sur la quantité d'informations ESG nécessaire à l'analyse d'un dossier, nous considérons que la seule communication des émissions de gaz à effets de serre est largement insuffisante dans un reporting environnemental. Ce fut le cas lors de l'analyse d'**Ashtead**, entreprise anglaise de location de matériel de construction. Nous sommes entrés en contact avec les équipes de l'entreprise et leur avons fait parvenir notre Questionnaire d'Empreinte Ecosociale. Le questionnaire nous a été répondu avec un taux de réponse de plus de 75% (contre seulement 5% de données disponibles dans la communication officielle de l'entreprise), nous permettant ainsi de valider sa stratégie, lui fournir un statut ISR d'éligibilité à un investissement dans un fonds LFR, et valider l'intérêt du dialogue auprès des émetteurs. Le titre Ashtead a intégré les fonds LFR Inclusion Responsable ISR et Mapfre Inclusion Responsable.

LFR prête une attention toute particulière à la gestion des controverses par les entreprises. Tout d'abord, elle met en lumière la capacité du management à réagir de façon responsable à tout événement négatif qui puisse nuire à son image. Elle permet également de réduire les risques de réputation induits par de tels événements. En juin 2020, **Sanofi** a fait l'objet d'une présentation en Comité d'Investissement. Plusieurs questions ont été soulevées, comme la gestion des visiteurs médicaux, la qualité au sein de la chaîne de la valeur et la politique de fixation des prix des médicaments. Un dialogue a donc été entrepris avec l'entreprise. Sur la fixation des prix, nous comprenons qu'elle relève plus d'une étude de marché, qui fait la part belle à l'innovation produit. Les systèmes de remboursement et le PIB par habitant sont des éléments pris en compte. Cependant, aucun comité d'éthique n'est en charge de contrôler ou d'émettre des recommandations en la matière. Ce premier élément était un premier frein quant à un potentiel investissement. Enfin, le sujet de la Dépakine (médicament responsable de malformations chez le nourrisson) fut l'élément bloquant sur le dossier. Sanofi et l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé ont été mis en examen en 2020. LFR, ne pouvant se substituer à la place du juge sur ce dossier, a préféré maintenir ses clients-investisseurs à l'écart d'un dossier présentant un risque de durabilité élevé.

Le manque d'informations sociales dans le rapport annuel d'**Intertek** a également nécessité un contact société. Le Questionnaire d'Empreinte Ecosociale a été transmis à l'entreprise. Une conférence téléphonique a été réalisée un membre de l'équipe des relations investisseurs. En plus d'échanges sur le métier permettant de valider une stratégie de différenciation, l'entreprise s'est engagée à nous faire un retour sur notre questionnaire. Ce dernier nous a été retourné, avec un taux de réponse passant de 5% à 36%. Nous disposons désormais d'indicateurs supplémentaires tels que la répartition géographique des salariés, information importante pour s'assurer que le groupe ne délocalise pas excessivement ses activités, et valider la stratégie de différenciation. Nous n'avons pas obtenu de données concernant le taux de rotation du personnel, de pyramide des âges ou d'ancienneté. Toutefois, il convient de souligner l'engagement de l'entreprise dans nos campagnes de collecte de données (Empreinte Ecosociale et questionnaire handicap), et sa disponibilité pour engager le dialogue. Si nous allons rester vigilants quant à l'évolution de sa communication, Intertek semble particulièrement volontaire et ouvert sur les sujets ESG pour une entreprise britannique. Cet acte d'engagement a permis l'investissement du titre sur LFR Euro Développement

Durable, LFR Actions Solidaires ISR et Mapfre Capital Responsable.

Lors de la mise à jour du dossier **SAP**, nous avons remarqué que l'entreprise avait cessé de publier certains indicateurs de santé et sécurité ou de formation sous prétexte de la publication du « Business Health Culture Index », indicateur interne et non normé. Cet indicateur interne est avancé comme étant plus pertinent pour une société de service, dans laquelle les accidents sont peu fréquents. Nous avons envoyé un courrier postal adressé au CEO, dont la réponse fut décevante. L'entreprise ne nous a pas fourni les éléments escomptés et nous a renvoyé vers sa documentation internet. Bien que ce manque d'informations ne remette pas en cause l'analyse extra-financière, et que nous n'avons pas relevé à ce stade de risque de controverse voire de durabilité associé, cet échange met en avant que la démarche d'engagement (aussi pertinente soit-elle pour l'évolution future de la communication extra-financière) est un exercice qui ne porte pas toujours ses fruits. Toutefois, LFR restera attentif à l'évolution de la communication RSE de l'entreprise, et renouvèlera sa demande si nécessaire. SAP est présent sur l'ensemble de notre gamme de fonds.

L'engagement relève souvent d'un contact qui part de l'investisseur vers l'émetteur. Or, en 2020, c'est **Kerry Group** (entreprise irlandaise de production d'ingrédients) qui a initié un dialogue avec les équipes de LFR. Après avoir envoyé leurs réponses à notre questionnaire handicap, nos deux interlocuteurs ont souhaité s'entretenir avec nous au sujet de la nouvelle politique handicap que le groupe souhaite mettre en place. Lors de cette conférence téléphonique, nous avons fourni des informations sur les sept piliers du handicap au travail, et les raisons pour lesquelles il était important d'effectuer selon nous un développement harmonieux entre ces différents sujets. Nous leurs avons également communiqué des statistiques issues de notre base de données 2ID® pour les orienter dans leurs réflexions. Bien qu'il soit peu quantifiable, c'est dans ce genre de démarche que LFR considère avoir un **impact** auprès des émetteurs dans le développement de leur communication RSE, et particulièrement dans le développement de politiques handicaps au sein des entreprises. Kerry Group est également présent dans tous nos fonds.

Le 18 décembre 2020, Saint-Gobain est victime d'informations négatives dans le cadre de l'enquête sur l'incendie de la tour Grenfell. Après un contact société, nous comprenons que Cellotex (filiale de Saint-Gobain mise en cause) a immédiatement apporté sa contribution à l'enquête. Par précaution, l'entreprise a suspendu la vente du RS5000 (isolant qui serait en partie responsable de l'incendie). Elle a également revu toutes ses procédures de compliance, sécurité, production, etc. que ce soit pour le RS5000 mais aussi pour ses autres produits. Le management de Cellotex actuel ne compte plus aucune personne présente au moment des malversations du RS5000 et les personnes responsables de ces conduites ont quitté l'entreprise. Ce dialogue avec l'entreprise a permis aux équipes de LFR de prendre une décision réfléchie, reposant sur des faits concrets et d'accompagner le parcours de croissance de Saint-Gobain vers des activités engagées en faveur du développement durable sur l'ensemble de notre gamme de fonds.

Linde, fournisseur de gaz industriel allemand, a également fait l'objet d'un acte d'engagement. Lors de notre précédente mise à jour extra-financière, nous avons constaté une diminution des informations communiquées. Lors de notre entretien avec le responsable des relations investisseurs, nous avons compris que la fusion entre Linde et Praxair avait obligé l'entreprise à faire un choix en matière de communication ESG. L'ancienne communication de Praxair a été reprise. Or, cette dernière était un peu moins fournie en données quantitatives sociales. Nous avons donc indiqué les indicateurs que nous souhaiterions voir développés (comme le nombre de recrutements ou le nombre de postes permanents par exemple) lors de la prochaine communication extra-financière. Nous avons également pris la décision lors du Comité d'Investissement de mars 2021 d'envisager une sortie des portefeuilles en cas de nouvelle diminution des indicateurs communiqués. Lors de la publication du rapport développement durable 2020 de Linde, nous n'avons pas constaté d'augmentation ou de diminution de la quantité d'indicateurs fournis. Bien que nous aurions souhaité un développement, Linde conserve une communication suffisante et maîtrise ses risques de durabilités, de quoi conserver le titre sur le fonds LFR Inclusion Responsable.

Mis à jour le 07/09/2021